

## **RAPPORT FINANCIER 2023, BUDGET 2024 ET PROPOSITION DE COTISATION**

Voici le rapport que notre trésorier, François Druel, présentera aux membres lors de l'AG du 18 novembre 2023.

### **Rapport de gestion l'année 2023**

Depuis le début de l'année, j'ai succédé à Flora Vern et repris la trésorerie de l'association. Je tiens avant tout à remercier Flora pour l'efficacité et la fluidité du passage de témoin qui fut très agréable. Une fois pris la main sur la comptabilité, il m'a fallu découvrir les différentes listes de diffusion et leurs nombreux pourriels, le serveur Dolibarr et sa communauté d'une remarquable inefficacité et découvrir, enfin, les prestataires qui, dans l'ombre, permettent à l'association de tourner.

Le plus connu des outils utilisés par l'association est certainement Paypal, qui permet aux membres qui le souhaitent de régler leur cotisation directement en ligne, mais qui est également utilisé pour régler les factures d'OVH, qui est le prestataire d'hébergement de l'association. La prise en main fut aisée et la gestion quotidienne d'une grande fluidité... mais nous le savons tous, les Gafam sont de satanés commerçants !

Il m'a également fallu prendre la main sur les comptes bancaires de l'association et cela me permet de vous confirmer que les banquiers sont des gens gentils mais légèrement tatillons et un tout petit peu procéduriers.

Nous recourrons actuellement aux services de deux banques. D'une part, nous disposons d'un compte courant ouvert dans les livres de l'agence de Jouy-en-Josas de la Banque Populaire Val de France. Après de multiples essais, nous n'avons pas réussi à me faire ouvrir un accès au site web et c'est notre président qui gère cet accès. Il me transmet les relevés de compte et cela me permet de tenir à jour la comptabilité.

L'association dispose également de trois comptes ouverts dans les livres de l'agence de Gap de la Société Générale : un compte courant, un compte titres et un compte sur livret. Pour des raisons que j'ignore, les accès à ces comptes étaient bloqués lorsque j'ai repris le poste de trésorier. Étant donné que des sommes importantes y sont déposées (9500,00 € environ sur chaque compte d'épargne), j'ai fait en sorte d'activer à nouveau l'accès à ces comptes. La Société Générale étant particulièrement tatillonne sur les questions de *compliance*, cela m'a demandé de remettre à plat tout un tas de détails qui, en réalité, ont permis de peaufiner l'opération de renaissance de l'association entamée il y a trois ans maintenant. Alors bien sûr, il a fallu s'armer d'un peu de patience mais j'ai fini par y arriver et nous avons aujourd'hui à nouveau accès à ces comptes. Quelques détails restent encore à régler mais, pour l'essentiel, c'est fait. Pour l'anecdote, ces comptes sont toujours à Gap car l'agence de la Société Générale que j'avais sollicitée à Paris n'a pas accepté le transfert ! Heureusement, tout se fait à distance.

Tant que j'étais dans la *compliance*, j'en ai profité pour remettre à plat les choses avec les Tricolores, qui est notre prestataire de domiciliation. Enfin, cette année j'ai pu également reprendre la main sur le compte dont l'association dispose sur Chorus Pro, le fameux portail d'achat public (ce qui permet de traiter les adhésions de labo – deux actuellement).

Pour l'année 2024, j'aimerais avancer sur deux projets. Tout d'abord, j'aimerais faire en sorte que l'association obtienne la reconnaissance d'intérêt général. Cela nous permettra notamment de faciliter la réception de dons et legs mais permettra également – et surtout – de délivrer des attestations fiscales. Ainsi les membres qui le souhaitent pourront déduire leur cotisation de leurs impôts à hauteur de soixante-six pour cent des sommes versées (dans la limite de vingt pour cent des revenus imposables). Cela ne devrait pas poser trop de difficultés, je vous en reparlerai. D'autre part, je pense qu'il serait utile d'utiliser un logiciel de comptabilité en partie double. Cela permettrait, notamment, de respecter le plan comptable dédié aux associations, ce qui serait préférable d'un point de vue qualitatif et qui permettra également faciliter ma succession. Le logiciel Dolibarr que l'association utilise actuellement pour sa gestion quotidienne dispose

d'un module de comptabilité mais je n'ai pas réussi à trouver un membre de la communauté de ce logiciel disposé à m'aider et les tutoriaux ne sont pas légion. Je vais également creuser ce point et proposer au conseil d'administration une solution adaptée.

## Rapport financier pour l'année 2023

Le rapport de gestion étant fait, passons maintenant au rapport financier pour l'année 2023. L'exercice fiscal que je vous présente cette année ne concerne que les dix premiers mois de l'année 2023. Cela est dû au fait que notre Assemblée générale se tient en réalité en cours d'exercice. Cela n'est pas réellement un problème mais si la situation devait perdurer, je vous proposerai de changer la date de clôture des comptes, afin que le bilan reflète une année complète d'activité. Je vais y réfléchir et, après consultation du conseil d'administration, je vous proposerai une solution lors de la prochaine assemblée générale.

TABLEAU 1 – Bilan 2023

### Comptabilité année 2023

	Montants (€)	
	crédit	débit
<b>Produits de l'association</b>		
Cotisations 2023	<b>3565,00</b>	
<b>Liquidités de l'association</b>		
Solde CC Banque Populaire	7 042,46	
Solde CC Société Générale	232,46	
Solde compte Paypal	3 587,33	
<b>Patrimoine de l'association</b>		
Compte sur livret SG	9 549,86	
Compte titres SG	9 692,99	
<b>Stocks de l'association</b>		
Cahiers		
Autres		
À préciser		
<b>Charges de l'association</b>		
Hébergement (OVH)		405,57
Frais Paypal		42,52
Frais Banque Populaire		14,00
Frais Société Générale		78,00
Frais de siège (les Tricolores)		193,10
Remboursement d'avances de frais 2022		400,75
Bourse TUG (V. Sannier)		621,35
Frais postaux		64,89
Remboursement frais DVD Dante		18,00
Total dépenses		<b>1 838,18</b>
<b>Résultat 2023 (produits – charges)</b>	<b>1 726,82 €</b>	

Dans le tableau financier dont vous aurez pris prendre connaissance, vous aurez remarqué que notre association n'a profité en 2023 que d'une seule source de financement, les cotisations des membres.

Notre association compte <sup>18</sup> 86 membres qui ont versé un total de 3565,00 € au titre des cotisations. Pour l'essentiel, les cotisations sont versées par des particuliers à titre personnel ; autrement dit, 70 % des cotisants (ce qui représente 61 cotisants sur 86). Les autres niveaux de cotisations relèvent de l'anecdote.

Cela étant dit, j'attire votre attention sur la baisse du nombre de cotisants : l'an dernier nous étions plus de cent membres et l'érosion est notable. Si nous voulons maintenir notre activité à son niveau actuel sans entamer notre patrimoine, il va falloir nous préoccuper de trouver des membres, voire même de travailler notre proposition de valeur. Le temps du *tout papier* est derrière nous et si nous voulons continuer à proposer des services à la communauté en gardant notre crédibilité, il va falloir faire quelque chose...

Les liquidités de l'association sont constituées des sommes disponibles sur les deux comptes courants et le compte Paypal dont nous disposons et qui représentent un total de 10 862,25 €. En l'état actuel du nombre de cotisants, cela représente environ trois années de cotisations, ce qui constitue une trésorerie confortable et que je vous propose de laisser en l'état.

Ce que j'ai appelé *patrimoine de l'association* dans le tableau financier se compose des avoirs sur les deux comptes d'épargne ouverts dans les livres de la Société Générale de Gap. Au total cela représente 19 242,85 €. Étant un membre récent de l'association, je ne connais pas l'origine exacte de ces fonds. Considérons que nous en héritons. Après discussion avec le conseil d'administration, je vous propose pour l'instant de les garder en réserve. Il sera toujours possible d'en affecter tout ou partie à de futurs projets de l'association.

Le patrimoine de l'association comprend également un stock de *Cahiers*. Il est nécessaire de les intégrer à notre comptabilité mais pour le moment nous n'avons pas encore eu le temps de les inventorier ni de formaliser le traitement des anciens abonnements non servis. Une fois que cela sera fait, il conviendra d'élaborer un plan de diffusion de ces anciens numéros, qui restent encore une très bonne référence.

Enfin, comme vous le savez, une des activités de l'association consiste à publier des cahiers. Nous n'en avons pas publié cette année, ce qui n'a, naturellement, entraîné aucun mouvement financier.

Les dépenses courantes de l'association n'appellent pas de commentaire particulier. Nous avons décidé d'une bourse à destination d'un membre s'engageant à participer au TUG. Le budget alloué était de 1000,00 € mais l'heureux gagnant a été très raisonnable et ses dépenses ont été inférieures au budget, pour un total de 621,35 €. D'autre part, certains membres du bureau avaient avancé des frais de fonctionnement en 2022 et j'ai procédé à leur remboursement en 2023, c'est ce qui explique la ligne de 400,75 €.

En conclusion, notre année 2023 se termine par un résultat positif de 1647,12 € que je vous propose d'affecter en report à nouveau <sup>19</sup>.

La question de ne garder qu'une seule banque n'est pas encore tranchée et doit encore être discutée en conseil d'administration. Si jamais nous décidons de n'en garder qu'une seule, cela aurait une influence (légère) sur les finances en 2024.

Cela étant dit, je reste à votre écoute pour tout commentaire ou pour répondre à vos questions. Et, pour ce rapport financier, je demande le quitus de l'assemblée générale de l'association.

## Proposition de budget pour l'année 2024

Après le rapport financier qui regardait l'année écoulée, tournons-nous vers l'avenir ! Voici le budget que je vous propose pour l'année 2024.

18. Au 30 octobre 2023, date d'arrêt des comptes.

19. En clair, on garde cette somme en compte courant sans l'affecter à une quelconque dépense. Dans le contexte associatif actuel, cela constitue une approche prudente.

TABLEAU 2 – Budget 2024

<b>Budget 2024</b>		
	Montants (€)	
	crédit	débit
<b>Produits de l'association</b>		
Cotisations 2024	<b>3000,00</b>	
<b>Charges de l'association</b>		
Hébergement (OVH)		750,00
Frais Paypal		40,00
Frais Banque Populaire		25,00
Frais Société Générale		156,00
Frais de siège (les Tricolores)		200,00
Actions d'extériorisation		1 000,00
Frais postaux		100,00
Remboursement frais DVD Dante		25,00
Total dépenses		<b>2 296,00</b>
Résultat 2023 (produits – charges)	<b>704,00 €</b>	

Aucune de subvention n'étant en cours, les produits de l'association ne seront composés que de cotisations versées par les membres. J'ai adopté une approche prudente, en anticipant une érosion de 15 % des cotisations, pour un total de 3000,00 €. De même, j'ai construit le budget à *base zéro*, c'est-à-dire sans tenir compte du report à nouveau de 2023 qui s'élève à 1647,12 € et qui pourra, le cas échéant contribuer à un projet futur.

En 2024 je vous propose de reconduire les charges de 2023, à quelques nuances près. Tout d'abord, le budget alloué à l'hébergement a été augmenté substantiellement à 750,00 € car, comme vous l'avez compris à l'issue des présentations de ce matin, la mise en œuvre de la nouvelle FAQ et la refonte de la liste de diffusion vont entraîner de nouveaux besoins techniques.

De même, je vous propose de reconduire le budget d'extériorisation pour un montant de 1000,00 €. Cela nous permettra de proposer une autre bourse ou toute autre activité qui pourrait contribuer au rayonnement de l'association. Enfin, la ligne concernant les remboursements d'avances de frais n'a plus lieu d'être, puisque l'association règle ses dépenses elle-même et ne prévoit pas de s'endetter auprès de ses membres!

Cela étant dit, je reste à votre écoute pour tout commentaire ou pour répondre à vos questions. Et, je vous demande de valider ce budget dont je vous rendrai compte par la présentation du rapport financier 2024.

## Proposition de cotisation

Et enfin, *last, but not least*, il appartient à l'assemblée générale de fixer le montant des cotisations. Pour 2024, je vous propose de les maintenir à leur niveau actuel, à savoir :

- Personne physique : 30 € ;
- Personne physique + adhésion au TUG : 95 € ;
- Personne physique à tarif réduit : 15 € ;
- Personne physique à tarif réduit + adhésion au TUG : 55 € ;
- Association d'étudiants : 65 € ;
- Organisme ou association sans but lucratif : 130 € ;

– Personne morale à but lucratif : 229 €.

À ce propos, je ne peux que vous engager à favoriser vos règlements par virements bancaires car cela n'entraîne pas de frais. De plus, c'est plus pratique à traiter et plus facile à tracer en cas de litige.

## En conclusion

Après une prise de poste aussi agréable qu'efficace, cette première année de mandat au poste de trésorier m'aura permis de figoler l'énorme travail qu'avait entamé Flora Vern.

Si l'assemblée générale puis le CA me renouvellent leur confiance, n'aspirant pas au repos, je continuerai ma tâche au poste de trésorier et je vous retrouverai avec plaisir l'an prochain !

François Druel (trésorier)



## 🧠 EXPOSÉS MENSUELS SUR (L)A<sub>T</sub>E<sub>X</sub> ET AUTRES LOGICIELS, L'AVENTURE EST LANCÉE

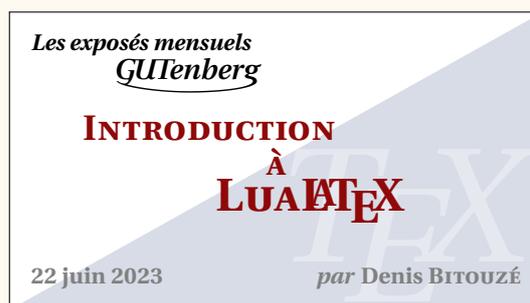
La crise sanitaire nous ayant permis à toutes et à tous de devenir des spécialistes de la visio, le bureau a pensé qu'il serait intéressant de proposer des conférences à distance ouvertes à tous.

Nous avons donc mis en place un exposé mensuel GUTenberg, en général le premier jeudi de chaque mois (suivant aussi les contraintes des orateurs), en visioconférence, pour une durée d'environ une heure. La communauté francophone regorge d'orateurs et de productions de qualité, et ces rendez-vous mensuels permettent d'échanger autour de nos logiciels favoris.

## Exposés récents

### Introduction à Lua<sub>A</sub>T<sub>E</sub>X

Ainsi que cela a été annoncé sur différents canaux, les exposés mensuels GUTenberg ont commencé dès le mois de juin : le jeudi 22, à 20 heures, Denis Bitouzé proposait en visioconférence un exposé d'introduction à Lua<sub>A</sub>T<sub>E</sub>X.



Vous pourrez trouver plus de détails sur la page du site de l'association dédiée à cet exposé :

<https://www.gutenberg-asso.fr/Expose-sur-LuaLaTeX>

Vous pourrez notamment y trouver les diapositives utilisées. Par ailleurs, nous avons enregistré l'exposé et l'avons mis en ligne sur nos deux canaux de vidéo à la demande :

<https://www.youtube.com/watch?v=NUK2LEo5jao>

<https://tubedu.org/w/t1cmpNR4Td6PfDJvnEMYdu>

Cet exposé fut un succès puisque 45 personnes ont été connectées à ce premier événement. Une session de questions/réponses nous a permis des échanges aussi riches que sympathiques.